



Faire retirer une enseigne d'un tiers devant mon commerce

Par Commerce47

Bonjour,

Merci de me lire et de m'aider à trouver des réponses à ma question.

Je suis sur le point de faire l'acquisition d'un local avec pignon sur rue pour y implanter mon centre de bien-être avec une petite boutique associée. Ce local se situe sous une terrasse et au dessus il y a les locaux d'un notaire. A gauche du local du notaire au dessus de mon centre se trouve un local vide qui servait autre fois à une assurance. Et encore a gauche de l'ancienne assurance (à au moins 20 m déporté à gauche de moi), se trouve un restaurant. Or, ce restaurant qui ne se situe même pas a proprement parler au dessus de mon local, a installé une énorme enseigne devant mon local. Il de plus pris l'habitude de sortir sa grosse poubelle en plein devant ma vitrine (il ne l'a range jamais). Puis-je lui faire reculer son enseigne afin de mettre la mienne et d'être visible de la voie publique? Et ai-je la possibilité de l'obliger à mettre sa poubelle devant chez lui?

Merci de votre attention. Au plaisir de vous lire.

Par AGeorges

Bonjour Commerce,

Ce que vous constatez est probablement suite au fait que le local que vous visez était inoccupé.

La bonne démarche serait de prendre un simple contact amiable avec ce restaurant pour leur signaler gentiment que le local va désormais être utilisé et qu'ils veuillent bien déplacer leur enseigne et laisser le trottoir libre devant la boutique.

Pour l'instant, tant que vous n'avez pas signé, il est difficile de faire plus.

Après, si c'est sans effet, il faudra passer à la mise en demeure dans un premier temps.